

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Règlement intérieur
3. Election du bureau
4. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
5. Mise en oeuvre du Plan d'action pour la conservation des tortues marines de Méditerranée : priorités pour la recherche et la conservation
6. Questions diverses
7. Adoption du rapport de la réunion
8. Clôture de la réunion .